



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE
DES HAUTES-PYRENEES

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL du SDE65
du 13 octobre 2023 à 18 h 00

L'an deux mille vingt-trois, le 13 octobre à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du SDE65, régulièrement convoqués suivant les dispositions de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, par mail en date du 17 janvier 2023, se sont réunis à la salle des fêtes de la commune de Laloubère.

N° d'ordre	Objet
DL 111-10-2023	Rapport d'activités de la SEML Ha-Py Energies pour l'année 2022
DL 112-10-2023	Lancement d'un nouveau programme de rénovation de l'éclairage public financé par une avance remboursable de la CDC : programme « Tête en Led »
DL 112 bis -10-2023	Lancement d'un nouveau programme de rénovation de l'éclairage public financé par une avance remboursable de la CDC : programme « Tête en Led » - Décision d'autorisation d'emprunt - Tranche 1 -
DL 112 ter-10-2023	Lancement d'un nouveau programme de rénovation de l'éclairage public financé par une avance remboursable de la CDC : programme « Tête en Led » - Décision d'autorisation d'emprunt - Tranche 1 -
DL 113-10-2023	Délibération portant création d'un emploi permanent de catégorie C - Monteur Electricien - Technicien équipe spécialisée
DL 114-10-2023	Délibération portant création d'un emploi permanent de catégorie C - Assistant technique études
DL 115-10-2023	Délibération portant création d'un emploi permanent de catégorie C - Monteur Electricien
DL 116-10-2023	Evolution du règlement financier du SDE65 (annexe 1 du règlement intérieur)
DL 117-10-2023	Statuts du SDE65 - Mise à jour des annexes relatives aux compétences optionnelles et missions
DL 117 bis-10-2023	Annexe 2 aux statuts du SDE65 (arrêté préfectoral du 14 mars 2023) relative aux adhérents et compétences optionnelles et missions du SDE

Délibérations examinées par le Comité syndical du 13 octobre 2023
Mise en ligne sur <https://www.sde-65.com> le 20 octobre 2023

La Secrétaire de Séance



Thérèse POURTEAU

Le Président



Patrick VIGNES